

**SUBDÉLÉGATION DE SIGNATURE  
à Madame MANETTI Stéphanie**

**Poste : RESPONSABLE VEFA, ASSURANCES, FONCIER et  
CONVENTION**

**DIRECTION DU DEVELOPPEMENT ET DE L'HABITAT**

Vu les dispositions de l'article R421-18 du Code de la Construction et de l'Habitation qui dispose que « Les titulaires des délégations de signature peuvent, s'ils y sont autorisés par l'acte de délégation, subdéléguer la signature déléguée à d'autres membres du personnel de l'office »

Vu la délibération du Conseil d'Administration en date du 10 février 2023 autorisant le Directeur Général à déléguer sa signature à Monsieur LERAY Rémy, Directeur du Développement et de l'Habitat pour tous les procès-verbaux de livraison et de levée de réserves des opérations neuves acquises en VEFA ainsi que ceux de réception et de levée de réserves des opérations réalisées en maîtrise d'ouvrage directe.

Vu cette même délibération autorisant Monsieur LERAY Rémy, Directeur du Développement et de l'Habitat, à subdéléguer la signature déléguée au Responsable Département VAFC,

Il est décidé qu'en cas d'absence ou d'empêchement, Monsieur LERAY Rémy subdélègue la signature déléguée à Madame MANETTI STEPHANIE

- pour tous les procès-verbaux de livraison et de levée de réserves des opérations neuves acquises en VEFA

Cette subdélégation est établie en tenant compte du niveau fonctionnel et des responsabilités exercées par l'intéressée dans le respect notamment de la décision du Conseil d'Administration en matière de délégation de signature du Directeur Général.

**DÉONTOLOGIE PROPRE AU POSTE**

Madame MANETTI Stéphanie est tenue à un devoir de loyauté et de réserve absolu à l'égard des orientations stratégiques de l'Établissement et de leur exécution.

En outre, la détention d'informations ayant directement trait à la vie privée des locataires, de tiers, ou à l'activité de l'Établissement, implique le respect scrupuleux de l'obligation de confidentialité.

Par ailleurs, Madame MANETTI Stéphanie s'engage à conserver, de la façon la plus stricte, la confidentialité la plus absolue sur l'ensemble des renseignements qu'elle pourrait recueillir à l'occasion de ses fonctions, de ses activités professionnelles ou du fait de sa présence dans l'entreprise vis-à-vis des tiers et des salariés de l'entreprise. Cette obligation de confidentialité demeurera même après la fin du présent contrat quelle qu'en soit la cause.

Madame MANETTI Stéphanie informe sa hiérarchie de toute donnée qui serait portée à sa connaissance, susceptible de mettre en jeu à court, moyen ou long terme, la responsabilité de l'Établissement. Elle s'oblige à proposer toute mesure corrective en conséquence dans les domaines dont elle a la charge.

Madame MANETTI Stéphanie veille en toutes circonstances et en tous lieux à la préservation des intérêts de l'Office.

Madame MANETTI Stéphanie déclare avoir pleinement connaissance des dispositions :

- du Code de la Construction et de l'Habitation relatives aux conventions conclues par un salarié d'un Office Public de l'Habitat,
- du Code Pénal relatives aux actes commis par une personne chargée d'une mission de service public.

Enfin, l'intéressée s'engage à s'abstenir, pour elle-même ou ses proches, d'accepter toute invitation ou cadeaux autres que de modeste nature et à déclarer toute commande importante à une entreprise ou un fournisseur habituel de l'Office.

La décision de subdélégation étant nominative elle prend fin lorsque le délégant ou le délégataire cesse ses fonctions.

**EFFET**

Cette subdélégation prend effet à compter du

Le signataire de cette subdélégation, qui a participé à son élaboration, convient qu'il a pleinement conscience et capacité à exercer les pouvoirs qui lui sont subdélégués.

Fait à LA VALETTE DU VAR , en triple exemplaire  
Le

Le Directeur du Développement et  
de l'Habitat,

LERAY REMY

La Titulaire

MANETTI Stéphanie

AR CONTROLE DE LEGALITE : 083-479904732-20240223-CA\_23022024\_5-DE  
en date du 23/02/2024 ; REFERENCE ACTE : CA\_23022024\_5

**IDENTIFICATION SIGNATURE ET PARAPHE**

<b>NOM</b>	: MANETTI
<b>PRENOM</b>	: STEPHANIE
<b>EMPLOI</b>	: Cadre
<b>POSTE</b>	: RESPONSABLE VEFA, ASSURANCES, FONCIER et CONVENTION

Subdélégation en date du :

Engagement financier :

NON

OUI

SIGNATURE	PARAPHE